

ATTENDU QUE le plan « Projet d'implantation » du dossier 2019-286, signé le 11 février 2023 sous la minute 10 212 par monsieur Stéphane Roy, arpenteur-géomètre, ainsi que les plans d'architecte et d'aménagement paysager, numéro 1233, signés et scellés par madame Rielle Normand, architecte, et déposés par monsieur Samuel Jacques en date du 10 février 2023, font partie intégrante du projet déposé et de cette résolution;

ATTENDU QUE le projet prévoit un plan de plantation intégrant diverses essences végétales qui contribueront à mettre en valeur le site et à le végétaliser;

ATTENDU QUE le nombre de cases de stationnement proposé est suffisant pour l'usage projeté;

ATTENDU QUE le projet permettra de poursuivre la requalification du secteur souhaitée;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Marie doit tenir une assemblée publique de consultation;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller Steve Rouleau,
Appuyé par la conseillère Nicole Boilard,

ET il est résolu :

1. d'adopter, en vertu du règlement numéro 1866-2022, le premier projet de résolution ayant pour effet d'accepter la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) portant le numéro 2023-20010, pour autoriser la construction d'un immeuble multifamilial de 65 unités au 489 route Chassé sur les lots 6 359 485 et 6 359 489 en respectant les plans d'implantation, de construction et d'aménagement déposés, sans autre condition.
2. d'appliquer toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation.
3. de tenir une consultation publique le 11 avril 2023 à 19 h.
4. d'autoriser la greffière (la greffière adjointe en son absence) à faire publier un avis public annonçant la tenue de la consultation publique.
5. de transmettre copie de la présente résolution au comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sainte-Marie ainsi qu'à la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Adoptée à l'unanimité.

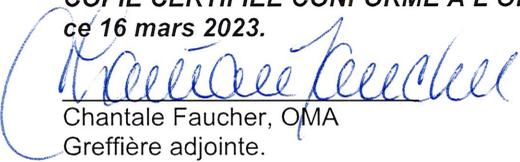
(s) Hélène Gagné

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.

(s) Gaétan Vachon

Gaétan Vachon,
Maire.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL,
ce 16 mars 2023.**


Chantale Faucher, OMA
Greffière adjointe.